AGROALIMENTAIRE : Une révision du cahier des charges de l'AOP Morbier sur la bonne voie

À l'occasion de son Assemblée Générale, le SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DE DEFENSE DU FROMAGE MORBIER / **T :** 03.84.37.37.57 (siège à Poligny/39), constate que l'évolution des volumes et des prix témoigne de la bonne santé de la filière. La production de Morbier a augmenté de 3 % par rapport à l'année 2020, qui avait été impactée par les périodes de confinements successifs. Les indicateurs de prix affichent également une belle progression, aux alentours de 4 %. En outre, la filière Morbier attend la présentation au Comité National du dossier pour la révision du cahier des charges de l'AOP Morbier au Comité National. Le changement de mandature à l'INAO a décalé le calendrier et c'est une Commission d'Enquête nouvellement constituée qui va se réapproprier le dossier. Après une seconde phase d'instruction au niveau européen, il est prudent de considérer que c'est seulement en 2024 que le nouveau plan de contrôle Morbiers 'appliquera chez les opérateurs. https://www.fromage-morbier.com/